L'aménagement de vos espaces de jeu

1 jour 6 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Tout professionnel proposant des espaces de jeu à son public.

Pré-requis

Il est obligatoire d'avoir suivi la formation « Introduction au jeu libre ».

Les personnes ayant suivies ou suivant les formations ci-après en sont dispensées : « Ludothécaire », «Animer des séances de jeu libre », « Concevoir et animer des temps de jeu auprès de tous les publics, « Le cadre ludique ».

Objectifs pédagogiques

- Réaliser un plan d'aménagement d'espace spécifique à votre structure
- Utiliser des outils d'évaluation des espaces de jeu

Description / Contenu

- Rappel des recommandations pour l'aménagement d'espaces de jeu : Principes généraux et spécifiques à chaque zone de jeu
- Mise en pratique : aménagement de votre structure à partir de vos plans, vos photos, vos objectifs et vos contraintes
- Conseils et réajustements de la part du formateur
- Évolution des espaces de jeu dans sa structure au cours de l'année : anticipation de la rotation d'espaces et la sélection du matériel
- Les outils d'évaluation des espaces de jeu :
  - Fiche espace
  - Calendrier annuel
  - Grille d'observation du cadre ludique

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, ateliers en petits groupes, travail sur plan.

6, Rue de l'Oratoire · 69300 Caluire et Cuire
Tél. : 04.72.41.82.19 · *E-mail* : contact@fm2j.com
www.fm2j.com

RCS LYON 491 257 283
S.A.R.L. SCOP à capital variable
N° Siret : 491 257 283 00037 · APE : 8559B
Déclaration d'activité : 82 69 01227 69

Moyens et supports pédagogiques

Des ressources seront disponibles sur l'extranet de chaque participant.

Modalités d'évaluation et de suivi

Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en fin de formation.